



**GLOTTOPOL**

Revue de sociolinguistique en ligne  
n° 28 – juillet 2016

*Epistémologies et histoire des idées  
sociolinguistiques*

Numéro dirigé par Didier de Robillard

À la mémoire de T. Bulot

## SOMMAIRE

- P. Blanchet et G. Ledegen : *Hommage à la mémoire de Thierry Bulot*  
Didier de Robillard : *Introduction - Épistémologie, action, intervention sociolinguistique*  
Rada Tirvassen : *Recherches sociolinguistiques et militantisme : et si la théorisation n'était qu'un autre point de vue ?*  
Clémentine Rubio : *Vers une sociolinguistique historique*  
Véronique Castellotti : *Idées sociolinguistiques et orientations didactiques. Histoires croisées, projets à repenser*  
Dominique Pichard Doustin : *La comparaison selon une approche sociolinguistique herméneutique qualitative : ébauches de réflexion*  
Gilbert Daouaga Samari : *La notion de langue maternelle en débat au Cameroun : flou terminologique, usages stratégiques et tergiversations critiques*  
Shameem Oozeerally : *De la pensée écologisée à la systémisation dissipative : quelques pistes et enjeux épistémologiques-théoriques émergeant d'un regard rétro-anticipateur sur le bhojpuri de Maurice*  
Didier de Robillard : *Fenêtres sur une sociolinguistique de la réception ou phénoménologique-herméneutique, ou sur des SHS qualitatives à programme fort*  
Marc Debono : *Deux grandes conceptions de la réception (et leurs places respectives en sociolinguistique francophone)*  
Isabelle Pierozak : *Pourquoi une sociolinguistique (de la /) en réception ? Citation et conception de la recherche / professionnalité du chercheur*  
Valentin Feussi : *« Croyance originaire » et élaboration de sens. Quelles conséquences pour la sociolinguistique ?*  
Ali Becetti : *Quelques réflexions critiques autour des orientations phénoménologiques-herméneutiques en sociolinguistique : épistémologies, différence, compréhension, relectures éthiques*

## Comptes rendus

- Joanna Lorilleux : William Marx, 2015, *La haine de la littérature*, éditions de Minuit, 224 pages, ISBN : 9782707329165.  
Véronique Castellotti : *Le plurilinguisme est-il responsable de tous les maux de la (recherche en) sociolinguistique et didactique des langues ?* Compte rendu de : Adami, H & André, V. (éds) 2015, *De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires*, Berne, Peter Lang, Collection Transversales n° 41, 299 pages, ISBN 978-3-0343-1384-1 br.  
Clara Mortamet : Michel Arrivé, 2015 [1993], *Réformer l'orthographe ?*, Lambert-Lucas, Limoges, 240 pages, ISBN : 978-2-35935-162-0.

# RECHERCHES SOCIOLINGUISTIQUES ET MILITANTISME : ET SI LA THÉORISATION N'ÉTAIT QU'UN AUTRE POINT DE VUE ?

Rada Tirvassen  
Université de Pretoria

## Introduction

Dans une réflexion conduite sur la responsabilité sociale du chercheur dans le sillage du procès Ann Arbor (voir plus loin), W. Labov estime que tout chercheur qui a conduit des enquêtes auprès d'une population et qui a bénéficié de ces enquêtes tant sur le plan professionnel que scientifique doit considérer cette population comme ses créanciers. Si le chercheur constate l'existence d'un problème au sein de cette communauté, il lui est nécessaire de contribuer à sa résolution, ce qui implique souvent un engagement dans des combats sociaux. Il établit toutefois une ligne de démarcation étanche entre le discours scientifique, orienté par les outils conceptuels qu'offre la science et celui des militants. Il affirme, en effet, que « *expert testimony is not a partisan matter* »<sup>1</sup> (Labov, 1982 : 172). Ce faisant, il révèle un des secrets les mieux gardés de l'univers scientifique. À cet égard, il existe, dans les formations de certaines écoles doctorales, des mises en garde contre les tentations que peuvent éprouver les jeunes chercheurs de franchir la frontière potentiellement explosive entre l'univers scientifique, garant d'objectivité, et la prise de position subjective, réservée au commun des mortels, dont évidemment ne font pas partie les scientifiques. Le fond du raisonnement de Labov se situe dans la façon dont il conçoit la théorisation en sociolinguistique. Il considère que l'engagement social du chercheur est au-dessus de tout questionnement s'il est issu d'une démarche scientifique. Implicite au point de vue que défend Labov est le postulat que le discours scientifique et en particulier la théorisation revêtent une valeur de vérité générale et ne peuvent donc être contestés. L'objectif de cet article est de questionner ce principe sur lequel repose le discours scientifique en sociolinguistique et, peut-être, dans l'ensemble des sciences sociales.

Le fil conducteur de ma réflexion est la théorisation de la dialectalisation de l'anglais. Le premier volet de cet article sera consacré à la théorisation de la dialectalisation de l'anglais-américain, qui a servi comme point de départ à la défense de la plainte des parents de l'école Ann Arbor. Le second concerne la non-théorisation de la variation sociolinguistique qui caractérise l'anglais en Grande Bretagne, du moins dans les travaux où Bernstein jette les bases de sa conceptualisation des rapports entre structure sociale, langage et école. Je

---

<sup>1</sup> Traduction : « Les témoignages d'experts ne sont pas une affaire partisane ». Sauf indication contraire, toutes les traductions ont été effectuées par mes soins.

montrera que la production du discours scientifique et sa réception ne peuvent pas être déconnectées du contexte<sup>2</sup>, c'est-à-dire des enjeux sociaux et politiques qui sont constitutifs du discours du chercheur. Enfin, les éléments dégagés dans ces deux premiers volets serviront à une réflexion sur la problématique qu'aborde cet article. Il s'agit de savoir si la théorie a une valeur de vérité générale en sciences sociales. En filigrane de cette réflexion, on peut se demander si les significations construites par le chercheur autour de phénomènes sociaux relèvent d'une simple application des outils de la science.

### Le « contexte<sup>3</sup> »

En 1977, des parents portent plainte à la Cour de District de Michigan contre des pratiques, jugées discriminatoires, dont sont victimes leurs enfants, tous noirs, âgés entre 6 et 13 ans et qui fréquentent l'école élémentaire Martin Luther King. Selon Labov, 80 % des enfants de cette école sont blancs, 13 % sont noirs et les autres 7 % sont asiatiques ou latinos. Les parents affirment que cette école ne respecte pas les droits de leurs enfants à l'instruction publique alors qu'ils sont garantis par la loi sur l'égalité des chances (*Equal Opportunities Act* de 1974). Ils ajoutent que les apprenants de la minorité noire sont confrontés à des difficultés d'apprentissage auxquelles l'école est insensible. En effet, on les catégorise comme des enfants à problèmes alors que leurs parents considèrent qu'ils sont des enfants normaux. C'est ainsi que quatre mamans prennent contact avec des cabinets d'avocats qui, en conséquence, saisissent la Cour de District de Michigan le 28 juillet 1977. La plainte porte sur des actes d'intimidation, de stigmatisation des élèves et de promotion à l'enseignement secondaire sans préparation adéquate à ce cycle. Selon les plaignants, ces actes constituent un refus de prendre en compte leur appartenance raciale et socio-économique.

Ainsi que le soutient le juge dans un jugement intérimaire, d'un point de vue strictement juridique, ni les lois, ni la Constitution des États-Unis ne prévoit une éducation spécialisée pour compenser les déficits d'apprenants dont la source serait l'appartenance sociale, économique ou culturelle :

*No law or clause of the Constitution of the United States explicitly secures the rights of plaintiff to special educational services to overcome unsatisfactory academic performance based on cultural, social or economic background.*<sup>4</sup> (Labov, 1982 : 169)

Le seul handicap prévu par la loi est de nature linguistique. En effet, selon la Section 1703(f) du Titre 20 du Code des EU (*Title 20 of the U.S. Code, Section 1703(f)*), un État serait coupable de discrimination envers un apprenant sur la base de sa couleur, de son sexe ou de son appartenance à une « race » s'il ne prend pas les mesures adéquates pour l'aider à contourner les difficultés linguistiques qui l'empêchent de participer aux activités des programmes éducatifs :

*No state shall deny equal educational opportunity to an individual on account of his or her race, colour, sex or national origin by the failure by an educational agency to take*

<sup>2</sup> Il n'est pas possible, ici, de problématiser cette notion en détail. L'usage que j'en fais ne s'écarte pas des usages fréquents en sociolinguistique, sinon que je voudrais, dans cette réflexion, mettre en œuvre la notion de contexte par rapport aux discours des chercheurs eux-mêmes, ce qui a pour effet de les « désacraliser » et d'en montrer les enjeux.

<sup>3</sup> Le terme a, ici, sa signification traditionnelle.

<sup>4</sup> Traduction : « Aucune loi ou clause de la Constitution des États-Unis n'offre explicitement les droits aux plaignants à des services éducatifs spécialisés pour surmonter des performances scolaires insatisfaisantes qui ont pour origine l'appartenance culturelle, sociale ou économique. »

*appropriate action to overcome linguistic barriers that impede equal participation by its students in its instructional programs.*<sup>5</sup> (Labov, *Ibidem*)

Le juge poursuit son argumentation en citant un message du président Nixon au Congrès en 1972 où celui-ci souligne que les autorités scolaires doivent prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les enfants de parents mexicains, portoricains et indiens ne soient pas victimes de leurs pratiques langagières. Manifestement, alors que le président Nixon défend la cause d'enfants issus de familles où l'on parle une langue étrangère, le juge considère que cette mesure peut être étendue aux enfants des plaignants. Il ajoute néanmoins que pour que la Cour puisse prendre une décision, il faut démontrer que les pratiques linguistiques des enfants qui fréquentent l'école Martin Luther King sont issues d'une ségrégation raciale. Il conseille d'ailleurs aux plaignants d'enlever toute référence aux discriminations culturelles dont sont victimes les enfants :

*In a later opinion (December 29, 1978) he insisted that all reference to cultural characteristics of the plaintiffs be removed, and the description of the barriers be confined to linguistic matters.*<sup>6</sup> (Labov, 1982 : 170)

Au moment où le procès prend une orientation linguistique, Lewis, un des hommes de loi des plaignants, prend connaissance d'une intervention de G. Smitherman à la télévision et qui portait sur le vernaculaire noir américain. Smitherman, sociolinguiste, membre de la *Black Power Generation* et qui s'est investie dans le combat pour l'éducation et le développement des jeunes noirs, est invitée à se joindre à l'équipe d'avocats pour l'aider dans sa tâche. Puis, comme la question du langage devient centrale dans la procédure, d'autres chercheurs noirs ainsi que quelques alliés blancs de la communauté noire (« *white allies of the black community* », Labov, 1982 : 172) comme R. W. Bailey et Labov lui-même – qui, lui, est contacté par Smitherman – acceptent d'aider les avocats.

Quand on analyse l'argumentation développée par les plaignants du point de vue de la théorie linguistique, on peut raisonnablement affirmer que la conceptualisation de la dialectalisation de l'anglais devient l'élément central du procès. Toute réflexion sur le rôle des linguistes dans ce procès et, de façon plus générale, toute réflexion sur l'engagement social des chercheurs qui s'appuie sur le procès Ann Arbor ne peut faire l'économie d'une analyse de la conceptualisation de la variation sociolinguistique.

## La théorisation de la dialectalisation de l'anglais américain

En guise de précision terminologique et pour de rares lecteurs non-avertis, je vais commencer par signaler les nombreux termes utilisés pour désigner « la variété » de l'anglais associée aux Noirs aux États-Unis. On emploie, en effet, *Black English*, *African American English*, *Black Vernacular English* (traduit en français par *vernaculaire noir américain* (désormais VNA)) ou *Ebonics* pour désigner ce qui est considéré comme une variété de langue. Chacun des termes trahit la confusion entre des pratiques langagières et une communauté « ethno-raciale », homogénéisée dans son rapport avec « son langage ». Un des objectifs dans cette partie de l'article consistera à interroger l'acte de segmentation du

<sup>5</sup> Traduction : « Aucun État ne doit refuser l'égalité des chances en matière d'éducation à un individu en raison de sa race, la couleur de sa peau, son sexe ou sa nationalité si cela implique l'incapacité d'un organisme éducatif à prendre les mesures appropriées pour surmonter les barrières linguistiques qui entravent la participation des apprenants à ses programmes d'enseignement. »

<sup>6</sup> Traduction : « Dans un avis donné plus tard (29 Décembre 1978), il a insisté pour que toute référence aux pratiques culturelles des plaignants soit enlevée, et que leurs difficultés soient limitées aux seules questions linguistiques. »

continuum linguistique effectué par les linguistes entre les diverses pratiques de l'anglais. Dans une première étape de ma réflexion, je me limiterai à une analyse critique des arguments avancés pour soutenir que le VNA est une variété dialectale distincte de l'anglais américain dit standard (désormais AS). La finalité de cette réflexion consiste à interroger les fondements de cette démarche : sont-ils techniques ou fondamentalement idéologiques ? Par ailleurs, quelle est la vision du monde du sociolinguiste qui offre un statut de variété de langue au VNA ?

## Le VNA : un système distinct de l'AS ?

Si l'on en croit Smitherman et Baugh (2002), les premières réflexions sérieuses sur ces pratiques langagières aux États-Unis datent des années 1940 et sont à mettre sur le compte de chercheurs comme Turner. Turner est souvent décrit comme le premier linguiste à avoir montré le caractère systématique du gullah (pour aller vite, le créole des Afro-américains qui vivent dans les plaines côtières de Caroline et de Georgie) alors que, jusque-là, il était perçu comme du *broken English*. Assez logiquement, ses travaux ont souligné le lien entre ce dialecte et les langues africaines. Ce sont toutefois les années 1970 qui marquent un tournant décisif dans l'approche adoptée pour étudier ces usages de l'anglais. Cette période est, en effet, celle où les États-Unis d'Amérique consolident leur soutien aux groupes vulnérables après avoir pris conscience du sort peu enviable des Noirs. Elle est aussi et surtout celle où les sciences du langage offrent des outils conceptuels renouvelés pour approcher de manière plus « descriptive » les pratiques qui diffèrent de la norme dite standard. Selon toute probabilité, pour compenser les condamnations viscérales des pratiques des Noirs aux États-Unis, les linguistes qui se penchent sur « cette variété » de langue vont montrer qu'elle relève de règles systématiques, identiques à celles de l'anglais standard, ce qui est une constante de nombreuses situations semblables. C'est tout le sens de la réflexion conduite par Labov dans *The Logic of Nonstandard English* (Labov, 1972 : 201-240).

Un élément significatif des travaux qui veulent montrer l'existence d'une variété de langue est la tendance quasi-générale des linguistes à se limiter à quelques traits emblématiques pour établir un rapport métonymique entre les deux. C'est d'ailleurs ce que fait Labov dans les travaux conduits sur l'aspect VNA. Il affirme qu'une étude menée avec le concours de ses étudiants noirs de l'état de Pennsylvanie lui a permis de se rendre compte qu'il avait ignoré de nombreuses caractéristiques du système aspectuel du VNA dans ses travaux précédents, menés sans la contribution des Noirs. Il prend l'exemple des marqueurs aspectuels qui sont proches, sur le plan formel, du verbe *to be* (littéralement *être*). Alors que la forme infinitive du verbe est *to be*, les formes conjuguées sont totalement différentes (*am, are, is, etc.*). Il précise qu'il existe, dans les parlers des Noirs, une variante *be* qui exprime l'habitude ou la répétition. Labov affirme qu'elle ressemble aux marqueurs préverbaux des Créoles des Caraïbes. De nombreux linguistes ont spéculé sur l'origine de cette forme, ce qui implique, pour ces linguistes « étymologistes », que toute forme présente dans le VNA doit nécessairement avoir une origine interlinguistique. C'est celle de Rickford (Labov, 1982 : 189-190) qui convainc Labov. Rickford l'attribue à la communauté des Gullah. Selon Rickford, elle a pour origine la structure verbale *does + be + V + morphème ing* qui se transforme pour devenir *be + V + morphème ing*.

Un exemple encore plus parlant, selon Labov, est la forme marquée *been*. Sur le plan sémantique, la forme pleine *been* en VNA comporte un certain nombre de traits dont « lointain », « lié au présent », « toujours vrai ». Par exemple, un énoncé comme *I BEEN know your name* (littéralement *J'ai su votre nom*) ne peut être produit que par un locuteur du VNA. C'est la raison pour laquelle les Blancs qui l'entendent ne le comprennent pas

véritablement car il signifie non seulement que *j'ai su votre nom* mais aussi *je m'en souviens toujours* ; ce n'est donc pas la peine pour vous de vous présenter à nouveau. Labov établit une correspondance étroite entre l'appartenance raciale et les pratiques langagières. Il illustre son raisonnement à partir de la manière dont les Blancs interprètent *She been married* (littéralement *Elle a été mariée* et surtout *Elle est toujours mariée*). Pour eux, il s'agit d'une forme réductrice de *She's been married* (=Elle n'est plus mariée). Pour confirmer son analyse, Labov s'appuie sur une enquête conduite auprès de 25 Noirs et 25 Blancs où on leur a demandé si elle est toujours mariée maintenant. Cette enquête donne les résultats suivants : 23 locuteurs Noirs ont répondu « oui » mais seulement 8 Blancs ont donné la bonne réponse. Par ailleurs, Labov affirme qu'on ne peut véritablement traduire ce genre d'énoncés littéralement dans un autre dialecte de l'anglais. Cela constitue un argument irréfutable pour soutenir la spécificité d'un dialecte, affirme-t-il. C'est en se fondant sur ces exemples que Labov conclut que le VNA est un sous-système distinct de l'anglais avec son ensemble de règles phonologiques et morpho-syntaxiques. Il ajoute qu'il comporte un certain nombre de traits des dialectes du Sud où l'influence des pratiques langagières des Noirs est manifeste. Enfin, soutient-il, il y a des signes qui ne trompent pas s'agissant des structures issues d'une langue créole que l'on retrouve dans les créoles de la Caraïbe.

## Le VNA et son origine créole

Si tous les linguistes étaient d'accord pour mettre fin à la stigmatisation de ce qu'on nomme le VNA, il n'y avait pas de consensus non seulement sur l'origine de cette « variété » de l'anglais mais aussi sur ses rapports avec l'anglais standard (désormais AS) des États-Unis. Fidèles à leur démarche théorique, les dialectologues soutiennent que le langage des Noirs ne constituait pas un système distinct du langage des Blancs : les différences dialectales s'expliquaient par le niveau d'éducation ou la région. Contrairement aux dialectologues, Labov établit une ligne de démarcation étanche entre le langage des Noirs et l'AS. Gumperz et Cook-Gumperz (1990), plus proches des dialectologues, estiment, eux, que les Noirs sont, dans un contexte social fortement urbanisé, des bidialectaux. Poursuivant leur raisonnement, ils affirment que le problème qui se pose dans les interactions langagières où les Noirs sont confrontés à l'AS n'est pas linguistique : il est d'ordre identitaire.

Les créolistes adoptent un point de vue radicalement différent des dialectologues. En effet, Bailey et surtout Dillard (Labov, 1982 : 172) sont d'avis que le VNA s'est développé à partir d'un créole. Bailey affirme qu'il y avait des différences fondamentales entre les structures profondes de cette variété de l'anglais et l'anglais standard alors qu'au contraire, on pouvait établir des liens entre le VNA et le créole jamaïcain. Selon les créolistes, ce « système » s'est rapproché de l'AS lorsque les Noirs ont commencé à intégrer la société américaine. Dans un premier temps, Labov affirme qu'il n'était pas convaincu par l'argument des créolistes en raison de leur démarche qui consistait à s'appuyer sur des exemples du VNA qui étaient semblables à ceux des créoles de la Caraïbe et à laisser de côté les différences. Pour des raisons strictement tactiques, il changera d'avis. Les raisons de ce consensus sont en effet plus politiques que scientifiques : un conflit entre linguistes aurait été néfaste au procès :

*Given the polemical character of the academic study of Black English, and a public debate of this kind, it seems very unlikely that testimony could have been given in a calm and objective spirit at the 1979 trial in Ann Arbor. It wouldn't seem hard for the*

*defendants to find expert witnesses who would nullify any testimony that the linguists would bring forward.*<sup>7</sup> (Labov, 1982 : 178)

Si l'on se limite à la seule question scientifique, le VNA aurait évolué à partir d'un créole qui aurait pour langue source l'anglais. Puis, par un processus de décréolisation, il se serait rapproché de l'anglais standard :

*it was assumed that a process of "decreolization" had taken place over the last century that brought the grammar and the lexicon closer to other dialects and further away from a Caribbean-type, basilectal model.*<sup>8</sup> (Labov, *op.cit.* : 184)

On constatera la formulation passive et floue du début de l'argumentation de Labov : « *it was assumed that...* ». On peut aussi souligner l'absence d'une distinction entre la réflexion grammaticale et lexicale : ces deux « sous-systèmes » pour rester dans la terminologie de la linguistique structurale et qui est aussi celle de Labov, n'ont pas le même fonctionnement en situation de contact de langues puisque, par définition, le vocabulaire est plus ouvert que la morphosyntaxe, si l'on se contente d'une remarque relativement banale. Enfin, on est dans une démarche impressionniste sans aucun fondement empirique.

Pour comprendre la source de cette conceptualisation, il faut se tourner vers l'anthropologie et la sociologie. En effet, l'histoire de « cette variété » de langue peut être confondue avec l'interprétation que les sciences du langage font des pratiques linguistiques et plus largement culturelles de groupes d'immigrants qui ont un statut marginal dans les sociétés d'accueil où ils se trouvent. Les recherches consacrées aux sociétés esclavagistes signalent les diverses étapes qui marquent un processus de créolisation linguistique et qui, selon de nombreux linguistes, aboutissent à la naissance de langues créoles. La sociolinguistique pratiquée dans les sociétés créolophones évoque la naissance d'un système linguistique autonome que l'on associe avec les pratiques d'un groupe auquel il fallait donner une existence et une identité, il est vrai dans une société qui le réduisait à un statut marginal. Les termes employés pour désigner le VNA, *Black English*, *African American English*, *Black Vernacular English* et *Ebonics* procèdent de la même nécessité de singulariser un groupe de locuteurs, c'est-à-dire un groupe social et, ensuite, de l'associer étroitement à son ascendance africaine :

*By using the term « African Americans », Black Americans accent the part of their heritage that is not American. They say that they are stigmatised Americans; they are proud people descended from Africa.*<sup>9</sup> (Painter, 2007 : 4)

La conceptualisation du phénomène de dialectalisation pose donc le problème de la source de la théorisation en sociolinguistique. Si la sociolinguistique est une linguistique du social, dans le cas précis des travaux autour de la dialectalisation, le point de vue adopté est plus anthropologique que linguistique. À cet égard, on peut signaler le rôle central offert aux conceptualisations de l'architecture sociale fondée sur les notions de races et d'ethnies dans

<sup>7</sup> Traduction : « Étant donné le caractère polémique de la recherche sur l'anglais des Noirs et compte tenu de la nature du débat public, il semble très peu probable que le témoignage aurait pu être donné dans un climat serein dans le cadre du procès Ann Arbor en 1979. Il n'aurait pas été difficile pour les défenseurs de trouver des témoins qui auraient annulé tout témoignage que les linguistes auraient pu apporter. »

<sup>8</sup> Traduction : « On a supposé qu'un processus de "décréolisation" avait eu lieu au cours du dernier siècle, ce qui a amené la grammaire et le lexique plus près des autres dialectes et en même temps l'a éloigné du basilecte des Caraïbes. »

<sup>9</sup> Traduction : « En utilisant le terme « Afro-Américains », les Noirs américains mettent l'accent sur la partie de leur patrimoine qui n'est pas d'origine américaine. Ils disent qu'ils sont des Américains stigmatisés ; ce sont de fiers descendants de l'Afrique. »

les travaux sociolinguistiques conduits dans l’océan Indien et, inversement, le statut marginal des travaux qui proposent une autre vision de ces sociétés (Vaughan, 1998 et Raison-Jourde, & Randrianja, 2002).

Il me paraît inutile de développer davantage ici les réflexions autour du rôle de la philosophie essentialiste qui irrigue les travaux de la sociolinguistique traditionnelle<sup>10</sup>. On peut par exemple consulter Pierozak (2003) et de Robillard (par exemple 2007). Il convient néanmoins de signaler que ce qui apparaît aux yeux des variationnistes comme une analyse plus fine du phénomène de la variation sociolinguistique n’est en fait qu’une extension de la notion de langue. Toutefois, la notion de système de Saussure-Chomsky ne donne aucune existence symbolique à des groupes marginaux, ce que fait la variation labovienne qui, en même temps, consolide les orientations d’une discipline qui s’inspire, parfois, d’une approche ethnique ou « raciale » des communautés humaines et, en d’autres occasions, de la notion de stratification sociale, c’est-à-dire socio-économique, issue de certains courants de la sociologie. En effet, la co-variation labovienne consiste à faire coïncider des pratiques langagières associées à un système ou, dans le cas qui nous concerne, à un sous-système avec une population réputée homogène en raison de son appartenance ethnique ou « raciale » quand elle n’est pas socio-économique.

Les tentatives de réhabilitation du VNA visent en fait à promouvoir le statut symbolique d’un groupe social. Le soutien appuyé offert à ce groupe s’explique, au moins pour partie, par le racisme américain qui était à l’origine de discours virulents reléguant les pratiques de ce groupe, dans le meilleur des cas, à leurs traits exotiques et, dans des cas extrêmes, signalant leur caractère pathologique. La conceptualisation d’un phénomène sociolinguistique s’explique non seulement par l’évolution théorique d’une discipline mais aussi par le contexte socio-politique dans lequel les travaux sont conduits. La théorisation de la dialectalisation ne s’opère pas dans un *vacuum* social !

## Contexte, production et interprétation du discours scientifique

Si la théorisation de la dialectalisation de l’anglais aux États-Unis ne peut être déconnectée des enjeux de la société américaine, il est possible de penser que la non-théorisation de la variation sociolinguistique qui caractérise l’anglais en Grande Bretagne, du moins dans la façon où Bernstein jette les bases de sa conceptualisation des rapports entre structure sociale, langage et école, s’explique par deux ordres de phénomènes. Le premier est social et politique et le second est plus scientifique. Je prendrai justement les travaux de Bernstein comme fil conducteur.

Il m’est possible d’affirmer que la conceptualisation des rapports entre langages et construction de connaissances dans les travaux de Bernstein est la conséquence directe des préoccupations exprimées par les décideurs britanniques lors de la période d’après-guerre. En effet, alors que les États-Unis vont découvrir la pauvreté dans les années 1960, dès les années 1930, le rapport Hadow, commandité par le ministère de l’éducation britannique, signale la différence qui existe entre d’une part la performance scolaire des enfants qui entrent à l’école avec les aptitudes nécessaires pour réussir et, d’autre part, celle des enfants issus de familles pauvres. Ce rapport précise d’ailleurs que le vocabulaire des enfants des groupes vulnérables est limité et leur connaissance générale étroite ; par ailleurs, les auteurs signalent qu’ils ne disposent que de peu de possibilités de lecture. Ces mêmes préoccupations sont reprises dans les années 1960 dans le *Plowden Report* qui consacre un chapitre au problème des enfants

---

<sup>10</sup> L’appellation sociolinguistique traditionnelle, souvent contestée, renvoie à une approche de la sociolinguistique qui opère à partir des bases théoriques jetées par Labov et Fishman voire Gumperz et qui n’interroge pas ses fondements épistémologiques et ontologiques.



pauvres (intitulé d'ailleurs *Educational priority areas*) et un autre à ceux des enfants des immigrants. À ces initiatives, il faut ajouter une enquête nationale dont les résultats sont publiés en 1964 et qui porte sur les attitudes des parents envers l'école (*National Survey of Parental Attitudes and Circumstances Related to School and Pupil Characteristics*). Les travaux de Bernstein constituent un écho scientifique aux préoccupations des décideurs britanniques. C'est d'ailleurs le point de vue soutenu par Lawton quand il affirme que la sociologie de l'éducation pratiquée par Bernstein est interpellée par « la pauvreté des connaissances dans le domaine des relations entre la classe sociale et le niveau d'études » (dans Lawton, 1974 : 68).

De nombreux chercheurs insistent sur la contribution de Bernstein à « son champ » de recherche, même s'il est vrai qu'il est un peu à califourchon entre la sociolinguistique et la sociologie de l'éducation. Certains linguistes, Labov mis à part, signalent l'apport du chercheur britannique à la théorisation des rapports entre socialisation, notamment dans sa dimension linguistique, et réussite/échec scolaires. En fait, pour être précis, on peut dire que Calvet (1993) ainsi que Gumperz et Cook-Gumperz (2008 : 538) affirment, sans doute de manière un peu rapide (il est nécessaire de faire une distinction entre la naissance d'une discipline et une pratique scientifique : de Robillard, 2008), que c'est Bernstein qui, le premier, effectue des rapprochements entre langues et sociétés quand il aborde la question de l'inégalité des chances devant l'enseignement, dans sa dimension linguistique. Par ailleurs, dans des publications récentes, certains sociologues de l'éducation soulignent le rôle de pionnier que joue Bernstein dans la compréhension des liens étroits entre langages et échecs scolaires. En particulier, Frandji & Vitale (2012 : 2), soulignent « *the numerous oversimplifications and misuses of his theory of linguistic codes* »<sup>11</sup>. Pour partie, disent ces deux auteurs, c'est le discours politique sous-jacent à ses travaux qui n'a pas été compris. Cette incompréhension est telle qu'ils concluent que ces études ont fait l'objet, en France, de dérision et de caricature : « *in France Bernstein's work paradoxically remained for many years an object of derision and caricature* »<sup>12</sup>. (Frandji & Vitale, 2012 : 2). Pour comprendre la portée de la contribution de Bernstein, affirment-ils, il faut replacer ses travaux dans le cadre de son désir de mettre en exergue le rôle qu'exerce l'école sur la production et la reproduction de la culture. Il a tenté de le montrer à partir d'études sur les rapports symboliques entre l'éducation, la famille et le langage.

Si je reste dans le cadre de l'argumentation que je développe, je dirais que le discours scientifique de Bernstein est porté tout autant par les questions qui taraudent les décideurs britanniques que par certains courants scientifiques dont s'inspire le chercheur. Au plan scientifique, Bernstein se trouve dans une période de transition entre des courants disciplinaires structuralistes et déterministes et des approches qui offrent des outils de conceptualisation plus affinés et qui placent l'acteur social au centre de leurs recherches. Les choix qu'il effectue ne lui permettent pas de tirer profit des avancées théoriques des disciplines dont il s'inspire.

S'agissant des critiques faites, en Grande Bretagne, contre les recherches de Bernstein, elles portent, pour l'essentiel, sur les fondements théoriques de ses travaux. On sait qu'il s'inspire, de manière générale, de la sociologie structuraliste et, de façon plus spécifique, des travaux de Durkheim<sup>13</sup> (Cause, 2010). D'ailleurs, sa théorisation majeure ne porte pas sur le

<sup>11</sup> Traduction : « les nombreuses simplifications et les usages inappropriés de sa théorie des codes linguistiques ».

<sup>12</sup> Traduction : « En France, l'œuvre de Bernstein est restée, paradoxalement, un objet de dérision et de caricature. »

<sup>13</sup> « *Jenks (1995) claimed that Bernstein's theories drew mainly from Durkheim's analysis of complex and simple forms of social organization when describing the organization of schools and the influences this has on the individual and personal identity of the child.* » (dans Cause, 2010 : 4). Traduction : « Jenks (1995) a affirmé

social mais sur la structure sociale, l'école et le langage perçu, lui aussi, à travers le filtre du structuralisme que trahit la notion de code. Au moment où les chercheurs se penchent sur ses travaux, ils ne disposaient pas de la distinction conceptuelle entre la structure et les agents sociaux. Lawton conteste son appréhension de la stratification sociale. Il affirme que les critères sur lesquels il s'appuie pour définir les classes moyenne et ouvrière ne sont pas très nets. Les linguistes, eux, privilégient les limites qui caractérisent les deux notions de code élaboré et de code restreint. Ainsi que l'affirme Calvet (1993), la démarche de Bernstein s'explique par le fait que le chercheur britannique n'opère pas à partir d'une conceptualisation approfondie de la variation sociolinguistique. En fait, le véritable problème des travaux de Bernstein, estime Stubbs (2012 : 79), se situe dans l'absence d'une définition linguistique de la notion centrale de code. Si l'on peut être d'accord avec ces critiques, curieusement, peu de chercheurs se sont attardés sur son héritage « whorfien ». Whorf, on le sait, est à l'origine de ce que l'on a appelé le « principe de la relativité linguistique » qui pose un déterminisme de la langue sur la pensée. C'est Bernstein lui-même qui précise l'influence que l'anthropologue américain a exercé sur lui :

*Whorf, more than anyone, I think, opened up, at least for me, the question of the deep structure of linguistically related communication.*<sup>14</sup> (Bernstein, 1972 : 133)

Sur cette question, il conviendrait d'être prudent. Ainsi que le rappelle Kaminker (1998), la conception que l'on se fait de l'influence que la langue exerce sur le sujet parlant et que l'on nomme le déterminisme linguistique ou la relativité linguistique est souvent associée à Whorf et à Sapir, d'où l'appellation hypothèse Sapir-Whorf ou Whorf-Sapir.

Les critiques que fait Labov à Bernstein sont non seulement sévères, mais aussi et peut-être surtout, sont déterminées par les débats autour de la question du langage à l'école aux États-Unis : le contexte sociolinguistique américain explique l'interprétation que Labov fait des travaux de Bernstein. La question de l'échec des enfants issus des familles pauvres surgit dans les débats aux États-Unis d'Amérique à partir des années 1960. Toutefois, compte tenu de la nature du discours politique en Amérique, la question est posée en termes de conflit racial.

*The population we are concerned with [les enfants en situation d'échec scolaire] comprises those who participate fully in the vernacular culture of the street and who have been alienated from the school system. We are obviously dealing with the caste system of American society – essentially a color making system.*<sup>15</sup> (Labov, 1972 : 203-204).

En effet, alors que la notion de code restreint de Bernstein est associé aux enfants issus de la classe ouvrière, une association qui sera dénoncée tant elle est rapide, l'échec scolaire aux États-Unis est mis sur le compte de l'usage du vernaculaire noir américain. Des psychologues de l'éducation (Labov, 1982 : 175) établissent un lien entre les pratiques langagières et le développement cognitif des apprenants. Ils considèrent que les problèmes des enfants noirs relevaient de leur environnement familial, caractérisé par une stimulation verbale insuffisante, avec, pour effet, l'incapacité de produire des phrases complètes et de développer une pensée logique. Poussant plus loin leur raisonnement, les théoriciens du déficit culturel affirment que

---

que les théories de Bernstein se sont inspirées principalement de l'analyse de Durkheim consacrée aux formes complexes et simples d'organisation sociale quand il décrit l'organisation des écoles et son impact sur l'identité de l'enfant. »

<sup>14</sup> Traduction : « Plus que tout autre, Whorf m'a ouvert les yeux sur la manière dont la langue structure la communication. »

<sup>15</sup> Traduction : « La population qui nous concerne [les enfants en situation d'échec scolaire] comprend ceux qui participent pleinement à la culture vernaculaire de la rue et ceux qui ont été marginalisés par le système scolaire. Nous avons évidemment affaire au système des castes de la société américaine – un système essentiellement fondé sur la couleur de la peau. »

ces enfants noirs n'ont pas de langue et n'ont donc pas développé les aptitudes cognitives nécessaires pour participer aux activités scolaires. C'est la raison pour laquelle, contrairement aux enfants des classes moyennes, ils ne réussissent pas à l'école. Certains adeptes de cette théorie vont plus loin en affirmant que les enfants des ghettos souffrent d'une infériorité génétique par rapport à ceux issus de familles des classes moyennes. Dans sa version extrême, cette théorie, estime Labov, postule que les enfants des familles ouvrières n'ont pas de langue. Labov interprète les travaux de Bernstein en militant de la cause des enfants noirs. Non seulement il associe Bernstein aux théoriciens du déficit linguistique et culturel mais aussi estime que c'est lui qui a fourni à ceux-ci les repères conceptuels nécessaires pour développer leur pensée, d'où la virulence de ses critiques contre le chercheur britannique.

En critiquant de manière aussi sévère Bernstein, Labov s'appuie sur deux postulats. Il part du principe que l'on peut réduire les travaux du chercheur britannique à la façon dont il caractérise le langage des enfants de la classe ouvrière. Labov emploie d'ailleurs le terme peu précis de *writings*. Ensuite et surtout, il établit une rupture étanche entre les discours scientifiques produits par lui-même et ceux de Bernstein. Les deux, en fait, sont préoccupés par un même phénomène social conçu différemment dans deux communautés humaines où les enjeux sont totalement différents. En Grande Bretagne, c'est le combat contre l'inégalité des chances dans une société hiérarchisée à partir des revenus et des biens symboliques qui est au centre des préoccupations des décideurs et des chercheurs. La société américaine met sous les feux des projecteurs la marginalisation des Noirs que révèle d'ailleurs le statut symbolique accordé à leurs pratiques langagières. Le combat pour la justice sociale aux États-Unis, dans une société profondément inégalitaire, est indissociable des travaux de Labov. En restant dans les généralités, on peut affirmer que la production et l'interprétation du discours scientifique ne peuvent pas être déconnectées des contextes qui sont en rapport avec ces discours.

### ***Technically, expert testimony is not a partisan matter ?***

Revenons sur le point de vue que développe Labov concernant les principes qui doivent guider la recherche scientifique. Comme je l'ai affirmé au début de cet article, le point de départ de sa réflexion est la nécessité du chercheur de s'engager dans des combats majeurs quand sa recherche lui permet de prendre conscience de l'existence d'un mal profond. Cet engagement est au-dessus de tout questionnement s'il est issu d'une démarche scientifique. Il affirme, en effet, que dès le moment où le chercheur s'appuie sur l'expertise que lui offre son outillage théorique, personne ne peut remettre en question ses arguments :

*Technically, expert testimony is not a partisan matter.* (1982 : 172)

Ce sont les seules limitations de sa formation, de son intelligence et de son honnêteté intellectuelle qui peuvent lui valoir des critiques :

*But a witness for a given side must be prepared to be attacked for defects in his or her training, intelligence, or honesty.*<sup>16</sup> (*Ibidem*).

Les linguistes qui ont témoigné dans le procès, souligne Labov, étaient non seulement acquis à la cause des Noirs mais aussi étaient tous d'avis que le vernaculaire noir américain avait un système grammatical structuré. La question de leur impartialité se serait posée, affirme-t-il, si on pouvait douter de leur honnêteté dans la mesure où, sur le plan théorique, personne ne peut remettre en cause leur point de vue.

---

<sup>16</sup> Traduction : « Mais un témoin doit être prêt à être attaqué pour les défauts liés à sa formation, son intelligence et son honnêteté. »

Implicitement et peut-être curieusement, compte tenu de l'argumentation que j'ai développée sur les différentes interprétations à propos de la dialectalisation de l'anglais aux États-Unis, le linguiste américain insinue qu'il n'y a qu'une manière de concevoir ce phénomène. On peut alors lui renvoyer l'approche adoptée par Gumperz. Comme Labov, Gumperz est préoccupé par l'impact du langage sur l'échec scolaire. Lui aussi conteste l'idée que la langue des enfants issus des milieux défavorisés n'est pas suffisamment sophistiquée afin qu'ils puissent réussir à l'école. Toutefois, son interprétation de la question est différente de celle de Labov, en grande partie en raison de l'importance qu'il accorde à l'interaction langagière, contrairement à Labov qui s'appuie sur la variation sociolinguistique conceptualisée à partir de la notion de variétés de langues. En effet, poursuivant la voie tracée par Hymes et effectuant des rapprochements avec l'anthropologie urbaine qui se développait aux États-Unis et la sociologie interactionniste, Gumperz se fonde sur une conception de l'interaction langagière qui vise à mettre en évidence la complexité des liens entre les conventions linguistiques, culturelles et interactionnelles qui régissent les communications sociales. La notion d'inférence conversationnelle qui pose que tout message est soumis à une interprétation liée au contexte immédiat et au contexte social renvoie à ce lien. Dans cette approche de l'interaction langagière, la notion de *speech events* (événement de communication), empruntée à Roman Jakobson, joue un rôle capital dans l'émergence d'un cadre théorique et méthodologique propre à son ethnographie de la communication :

*The move from communities to events as the principal basis of analysis thus shifts the focus to actual talk and performance.*<sup>17</sup> (Gumperz et Cook-Gumperz, *ibidem*).

L'étude du langage est alors « *[a] new perspective focused on how language functioned in ethnographically documented speech events, rather than on relations between community-wide cultural norms and linguistic structures abstracted from talk.* »<sup>18</sup> (Gumperz et Cook-Gumperz, 2008 : 536).

Gumperz, contrairement à Labov, théorise autrement l'identité des locuteurs. Il prend de la distance avec les sociologies déterministes et les catégorisations sociales qui, selon la sociolinguistique variationniste, expliquent le comportement linguistique des locuteurs. Toutes les catégories constituées avant les enquêtes de terrain relèvent de l'artefact du chercheur, affirme-t-il : elles sont construites par celui-ci et ne peuvent être confirmées par la réalité empirique. Une étude conduite sur une communauté norvégienne réputée homogène et, en tout cas isolée, montre que les habitants nés et élevés dans la même localité ne partageaient pas tous les mêmes valeurs et donc ne constituaient pas une communauté homogène (Gumperz, 1989 : 15). La différence entre l'ethnographie de la communication et la sociolinguistique variationniste à propos de la dialectalisation de l'anglais se situe sur le plan théorique. D'ailleurs, compte tenu de sa théorisation du phénomène, Gumperz critique la démarche de Labov dans le procès Ann Arbor. Dans le texte qu'il co-signe avec Cook-Gumperz (1990), il affirme qu'une seule approche qu'il nomme linguistique et qui consiste à sensibiliser les enseignants à la différence dialectale entre le VNA et l'anglais standard est insuffisante pour gérer les difficultés qui surgissent dans les interactions entre les enfants noirs et les enseignants blancs en contexte scolaire. Il affirme, suivant d'ailleurs sa conception de l'interaction langagière, qu'il faut en fait mieux comprendre le rapport entre les locuteurs dans des *speech events* très spécifiques.

<sup>17</sup> Traduction : « Le passage des communautés à des événements comme la principale base de l'analyse entraîne un nouveau focus sur l'interaction langagière. »

<sup>18</sup> Traduction : « une nouvelle perspective fondée sur la façon dont la langue fonctionne dans les événements de la parole qui font l'objet d'une étude ethnographique, plutôt que sur les relations entre les normes culturelles de communautés et les structures linguistiques déconnectées de la parole. »

La théorisation en sciences sociales est trop complexe pour que l'on puisse, comme Labov, faire une distinction nette entre deux approches (la sienne et celle de Bernstein) d'un même phénomène de société de deux chercheurs dont les travaux s'inscrivent dans un cadre théorique proche et ont pour objectif un même combat social. Si la finalité ultime de ses études tout comme celles de Bernstein vise à théoriser le rapport entre le social et le langage (il faut ajouter l'école pour les travaux de Bernstein), leurs théorisations sont, pour partie opposées et donc pour partie aussi identiques. On peut faire la même remarque à propos des travaux de Gumperz et de Labov. Les similitudes et les différences entre les postures de ces chercheurs s'expliquent par la nature complexe du phénomène étudié, le combat social dans lequel ils sont engagés et les sources théoriques dont ils s'inspirent et qui se recouvrent d'ailleurs, au moins partiellement.

Pour soutenir mon point de vue, je peux revenir sur les fondements théoriques des travaux de Bernstein et de Labov. Labov estime que sa théorisation du rapport entre le social et le linguistique s'oppose, de manière radicale, à celle de Bernstein qu'il réduit à la caractérisation du langage des enfants de la classe ouvrière. On peut admettre après Calvet (1993) et Stubbs (2012) que Bernstein ne dispose pas des outils conceptuels nécessaires pour une compréhension affinée de la variation sociolinguistique. Bernstein n'est pas linguiste mais, en même temps, le phénomène linguistique est au centre de ses travaux. Toutefois, dans l'orientation plus sociologique de leurs travaux, la recherche de Bernstein et celle de Labov se rejoignent puisqu'elles se fondent, toutes les deux sur les principes théoriques de la sociologie structuraliste-fonctionnaliste. En effet, tout comme Bernstein, Labov se constitue des catégories sociales rigides. Son approche consiste d'abord à figer tous les apprenants dans un groupe réputé homogène pour ensuite leur attribuer un mode de communication fondé sur des régularités stylistiques à partir d'une observation sans doute plus impressionniste que celle de Bernstein :

*In high school and college, middle-class children spontaneously complicate their syntax to the point that instructors despair of getting them to make their language simpler and clearer.*<sup>19</sup> (Labov, 1972 : 213)

Ou encore :

*Our work in the speech community makes it painfully obvious that in many ways working class speakers are more effective narrators, reasoners, and debaters than many middle-class speakers who temporize, qualify and lose their argument in a mass of irrelevant detail.*<sup>20</sup> (Labov, 1972 : 213-214)

Le social est réduit, dans les recherches des deux chercheurs, à la structure sociale conceptualisée par la sociologie structuraliste. Il est, sur le papier tout au moins car, dans leurs écrits, il est difficile de les distinguer, plus durkheimien pour Bernstein et plus fonctionnaliste pour Labov. Toutefois, en fin de compte, dans les deux cas, ce ne sont pas des acteurs sociaux qui sont au centre de leurs préoccupations, mais des catégories d'acteurs. Labov pousse d'ailleurs très loin la corrélation entre la structure sociale et la variation sociolinguistique. C'est la raison pour laquelle il arrive à des formulations sociolinguistiquement discutables du type : « *The social stratification of /r/ in New York City Stores Department* » ou encore *The*

<sup>19</sup> Traduction : « Au lycée et au collège, les enfants de la classe moyenne compliquent spontanément leur syntaxe au point où les instructeurs désespèrent de les amener à rendre leur langage plus simple et plus clair. »

<sup>20</sup> Traduction : « Notre travail dans la communauté montre de façon évidente que les enfants de la classe ouvrière sont des narrateurs plus efficaces et argumentent mieux que de nombreux intervenants de la classe moyenne qui temporisent et se perdent dans leur argumentation ainsi que dans une masse de détails non pertinents. »

*Social Stratification of English in New York City* »<sup>21</sup>. Ce genre de formulation condamne le locuteur à subir la stratification du langage et ne lui laisse aucune liberté.

Revenons maintenant à la question centrale de la démarcation étanche que Labov veut établir entre le discours scientifique et celui des militants. Il y a d'abord l'évolution de la pensée de Labov lui-même sur l'origine créole du VNA. Cette évolution est dictée par des questions tactiques. Ensuite, et de manière plus générale, pour pouvoir soutenir son argument, Labov s'appuie sur le principe largement répandu que le scientifique a un point de vue objectif, détaché de la réalité sociale. Les réflexions conduites dans le sillage des distinctions effectuées entre les paradigmes quantitatif et qualitatif ont montré qu'il est nécessaire de repenser le rapport entre les sciences humaines et la question de l'objectivité du chercheur. Pour aller vite, on peut affirmer que si l'on part du principe que la signification est indissociable de l'existence humaine et si toute signification est nécessairement liée au contexte, on peut alors dire que définir le chercheur à partir de ses seuls outils scientifiques le déshumanise. Le chercheur et l'acteur social qu'il est et qui opère avec des préjugés sont « les deux » impliqués dans un exercice intellectuel mêlé à une expérience existentielle (de Robillard : 2009). L'univers que construit le chercheur n'est pas déconnecté de sa vision du monde, de son interprétation de ce monde auquel il est confronté. Il n'y a pas besoin d'aller très loin pour illustrer ce raisonnement. Labov, dont je ne mets pas en question les bonnes intentions de l'engagement dans un combat social majeur, lui-même montre que la posture idéologique et la théorisation de la dialectalisation de l'anglais sont indissociables dans ses travaux. L'interprétation des phénomènes sociaux par les chercheurs ne peut être au-dessus de tout soupçon, car l'objectivité qu'il revendique n'existe pas : il n'y a pas une seule et unique interprétation des phénomènes sociaux.

## Conclusion

Parler de théorie(s) et de théorisation(s) en opérant, conceptuellement, avec les oppositions de nombre entre le singulier et le pluriel, implique qu'il s'agit de phénomènes comptables que l'on peut identifier comme la matière tangible des sciences naturelles. On peut alors les repérer de manière nette et non ambiguë. Le matériau culturel dont fait partie l'outillage avec lequel le scientifique interprète les phénomènes sociaux, autre composante du matériau culturel, ne peut être confondu avec la matière tangible des sciences naturelles. Reconnaître la spécificité des sciences sociales, c'est questionner cette conception des outils théoriques. Le terme *outils* d'ailleurs ne dit pas suffisamment à quel point notre interprétation de notre univers social, conduite avec des « instruments » qui proviennent de la science, est liée à notre vécu et à nos expériences de la vie quotidienne.

Les difficultés que l'on éprouve pour établir une distinction nette entre les travaux de Bernstein et ceux de Labov s'expliquent, pour partie, par le caractère complexe des théorisations opérées sur un même phénomène social par des courants de recherche qui sont relativement proches. On peut être d'accord avec Labov que les examens que conduit Bernstein sur les productions d'enfants de la classe ouvrière sont marqués par une conceptualisation peu approfondie de la variation sociolinguistique. Toutefois, Labov établit aussi des catégories sociales, *middle-class children*, *working-class speakers* et, comme Bernstein, leur attribue des pratiques langagières : *effective narrators, reasoners, and debaters*. Ce n'est pas parce qu'il crée l'impression d'être plus généreux envers les enfants de la classe ouvrière (« *working class speakers are more effective narrators, reasoners, and debaters than many middle-class speakers* » (Labov, 1972 : 213-214)) qu'il faut nier qu'il

---

<sup>21</sup> Traduction : « La stratification sociale de /r/ dans les grands magasins de New York » ou encore « La Stratification sociale de l'anglais à New York ».

théorise le rapport entre la classe sociale et la production langagière exactement de la même manière que Bernstein.

Toutefois, la question centrale de cet article demeure le statut de vérité générale que Labov veut attribuer au discours scientifique et, en particulier, à la théorisation. Tout dans l'article qu'il signe pour faire sa démonstration montre qu'on peut raisonnablement soutenir le contraire. L'évolution de sa pensée sur l'origine du VNA et le changement de point de vue qu'il effectue, pour des raisons strictement tactiques, parce qu'il est impliqué dans l'affaire Ann Arbor, sont deux arguments assez convaincants, me semble-t-il. Ainsi que je l'ai soutenu, il affirme au départ être sceptique sur les racines créoles du VNA avant de changer d'avis en raison du procès.

La théorisation est intrinsèquement liée au postulat ontologique du chercheur (quelle est sa conception du monde et, en particulier, de l'univers qu'il veut interpréter ?) et aux fondements épistémologiques de ses travaux : pour qui, pour quoi veut-il produire des connaissances ? Ces choix l'amènent à découper un aspect du phénomène social complexe, mouvant, jamais complètement perceptible à l'œil nu du chercheur. Les théorisations de phénomènes sociaux ne peuvent avoir une valeur de vérité générale car ils ne sont pas indissociables de la vision du monde du chercheur. C'est d'ailleurs exactement ce que démontre Labov dont le point de vue sur la dialectalisation de l'anglais est intimement lié à son combat pour le sort des Noirs. Dans cette perspective, parler d'*expert testimony*, c'est nier l'entrelacement entre les outils hérités de la science et la vision du monde qui résulte de notre immersion dans le social. Le discours scientifique n'est pas la seule application de la science au phénomène social : *expert testimony is also a partisan matter*, a-t-on envie d'ajouter.

## Bibliographie

- BERNSTEIN B., 1972, « Social class, language and socialization », dans *Language in education*, Routledge and Keegan Paul Ltd, pp. 102-110.
- BERNSTEIN B., 1975, *Langage et classes sociales*, Les Éditions de Minuit, Paris.
- BOLANDER B., & WATTS R. J., 2009, « Re-reading and rehabilitating Basil Bernstein », *Multilingua*, n° 28, pp. 143-173.
- BOUTET J., 1992, « La linguistique variationniste face l'expertise linguistique et au sens », *Langages*, n° 108, pp. 90-100.
- CALVET L.-J., 1993, *La sociolinguistique*, PUF, Paris.
- CAUSE L., 2010, « Bernstein's Code Theory and the Educational Researcher », *Asian Social Science*, Vol. 6, n° 5, pp. 3-9, <http://www.ccsenet.org/journal/index.php/ass/article/viewFile/5901/4686>.
- COOK-GUMPERZ J., 2009, « Re-examining Bernstein: Class, codes, and language in a multilingual/multicultural world », *Multilingua*, Volume 28, Issue 2-3, pp. 125-131.
- FRANDJI D., & VITALE P., 2012, « Introduction », *Knowledge, Pedagogy and Society*. dans Frandji D. & Vitale P. (ed.), *International perspectives on Basil Bernstein's sociology of education* Routledge, pp. 1-18.
- GRIGNON C., 2012, « Linguistic handicap, social handicap and intellectual handicap », dans Frandji D. & Vitale P. (ed.), *Knowledge, Pedagogy and Society. International perspectives on Basil Bernstein's sociology of education*, Routledge, pp. 97-107.
- GUMPERZ J., 1989, *Engager la conversation : introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Les Éditions de Minuit, Paris.
- GUMPERZ J., & COOK-GUMPERZ J., 2008, « Studying language, culture, and society: Sociolinguistics or linguistic anthropology? », *Journal of Sociolinguistics* 12/4, pp. 532-545.

- GUMPERZ J., & COOK-GUMPERZ J., 1990, « Changing views of Language in Education and the Implications for Literacy Research: an Interactional sociological perspective », *Occasional Paper*, n° 23, University of California, Berkeley, <http://files.eric.ed.gov/fulltext/ED334586.pdf>.
- HANNERZ U., 1996, *Transnational Connections: Culture, People*, Routledge.
- HELLER M., 2014, « Gumperz and Social Justice », *Journal of Linguistic Anthropology*, Vol. 23, Issue 3, pp. 192-198.
- KAMINKER J.-P., 1998, « Whorf ou Sapir », dans *Covariations pour un Sociolinguiste, Hommage à Jean-Baptiste Marcellesi*, Publications de l'université de Rouen, pp. 111-120.
- KHIM A., 1992, « Créole ou dialecte : les tribulations du vernaculaire noir américain », *Langages*, n° 108, pp. 79-89.
- LABOV W., 2010, « Unendangered dialect, endangered people: the case of African American vernaculars », *Transforming Anthropology*, Vol. 18 n° 1, pp. 15-27.
- LABOV W., 2006[1966], *The Social Stratification of English in New York City*. Second edition: Cambridge/Cambridge U. Press.
- LABOV W., 1982, « Objectivity and commitment in linguistic science: The case of the Black English trial in Ann Arbor », *Language and Society*, Vol. 11 Issue No. 21, Cambridge University Press, pp. 165-201.
- LABOV W., 1972, *Language in the Inner City: Studies in the Black English Vernacular*, University of Pennsylvania Press.
- LABOV W., 1969, « The logic of non-standard English », dans J. Alatis (ed.), *Georgetown Monograph on Languages and Linguistics* 22, pp. 1-44.
- LAWTON D., 1974, « Classe sociale, langage et éducation : une revue critique des thèses de Basil Bernstein », dans *Sociologie de l'éducation : textes fondamentaux*, Larousse, Paris, pp. 67-82.
- PAINTER N. I., 2007, *Creating Black Americans: African-American History and Its Meanings, 1619 to the Present*, Oxford University Press.
- PIEROZAK I., 2003, « Le français « tchaté » : un objet à géométrie variable », dans *Langages et Société*, N° 104, pp. 123-144.
- RAISON-JOURDE F. & RANDRIANJA S. (Eds.), 2002, *La nation malgache au défi de l'ethnicité*, Karthala, Paris.
- ROBILLARD D. de, 2014a, « La magie des signes : Élémentaire mon cher Watson ! Réflexivité, « pratiques réelles », « corpus », « interactions » et autres « données-produites » », dans Gilles Forlot et Fanny Martin (dirs.), *Regards sociolinguistiques contemporains. Terrains, espaces et complexités de la recherche*, l'Harmattan, pp.40-55.
- ROBILLARD D. de, 2009, « Réflexivité : sémiotique ou herméneutique. Comprendre ou donner signification », *Cahiers de sociolinguistique* n° 14, Presses universitaires de Rennes, pp. 153-175.
- ROBILLARD D.de, 2008, *Perspectives alterlinguistiques*, vol. I. & II, l'Harmattan.
- ROBILLARD D. de, 2007, « La linguistique autrement : altérité, expérientiation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : en attendant que le Titanic ne coule pas », dans Blanchet Ph., Calvet L.-J. & Robillard D. (éds.), *Un Siècle après Saussure : la linguistique en question*, l'Harmattan, pp. 81-228.
- SADOVNIK A. R., 2001, « Basil Bernstein (1924-2000) », *Prospects*, vol. XXXI, n°4, December, pp. 687-703, <http://www.ibe.unesco.org/publications/ThinkersPdf/bernsteine.pdf>



- STAHL R. W. & SHDAIMAH C. S., 2008, « Collaboration Between Community Advocates and Academic Researchers: Scientific Advocacy or Political Research? », *British Journal of Social Work*, n° 38, pp. 1610-1629.
- STUBBS M., 2012, *Language, Schools and Classrooms*, Routledge Library Editions.
- VAUGHAN M., 1998, « Slavery and Colonial Identity in Eighteenth-Century Mauritius » *Transactions of the Royal Historical Society (Sixth Series)*, Cambridge University Press, pp. 189-214.
- WARDHAUGH R. & FULLER M. J., 2015, *An Introduction to Sociolinguistics*, Wiley Blackwell, 7th edition.

# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction** : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

**Conseiller scientifique** : Jean-Baptiste Marcellesi.

**Rédactrice en chef** : Clara Mortamet.

**Comité scientifique** : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture pour ce numéro** : Laura Abou-Häïdar, Henri Besse, Annette Boudreau, Josiane Boutet, Aude Bretegnier, Romanu Colonna, Christine Deprez, Jean-Michel Eloy, Michel Francard, Médéric Gasquet-Cyrus, Laurent Gosselin, Vinesh Hookoomsing, Emmanuelle Huver, Guy Jucquois, Mylène Lebon-Eyquem, Fabienne Leconte, Véronique Miguel-Addisu, Danièle Moore, Marielle Rispaïl, Cyril Trimaille, Jean-Benoît Tsofack, Cécile Van den Avenne, Daniel Véronique.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen  
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425